

# LE TOURISME FACE L'ADVERSITÉ

***L'année s'achève dans la douleur. L'interdiction des festivités dans les wilayas du sud est ressentie comme un coup de grâce donné aux agences de voyages et aux hôteliers. Ce n'est pas tant l'interdiction elle-même qui posait problème mais celle de promulguer la décision d'interdiction à quelques jours seulement avant l'arrivée des touristes dans leurs lieux d'hébergement.***

Face à cette situation, les agences de voyages se sont levés, nombreuses, pour exprimer leur désarroi et, surtout, leur scepticisme quant à la crédibilité d'une volonté réelle de développer le tourisme domestique.

Annuler en dernière minute est concevable et pourrait même être compréhensible. En situation d'urgence. A n'importe quel moment, en effet, ce type de décision peut être pris si l'on considère que « péril est en la demeure ». Il faut seulement envisager cela comme force majeure et assumer les conséquences pour toutes les parties prenantes aux transactions, en l'occurrence les transporteurs, aériens ou terrestres, les hôteliers et les voyageurs. Le client ne devant en aucun cas être l'otage de tous les intervenants qui se partageraient ses versements pour la célébration du nouvel an.

Les observateurs verraient dans cet événement de fin d'année un manque d'esprit de responsabilité et un manque de professionnalisme de la part des us et des autres. Ainsi, après l'interdiction, dans une wilaya du Sud Ouest, de toutes fêtes à l'occasion du nouvel an pour raison de sauvegarde de la santé des citoyens, les agences de voyages auraient du, à notre sens, s'abstenir de déplacer leurs clients jusqu'à réception d'un contre ordre écrit par cette même autorité ou une autorité supérieure. Bien naïf qui tiendrait compte d'une annulation verbale de l'interdiction exprimée par note officielle.

Par ailleurs, il est légitime de se poser la question de savoir pourquoi un protocole sanitaire spécialement conçu pour les

établissements hôteliers et de restauration si ces mêmes établissements doivent, au bout du compte rester fermés. Un protocole sanitaire est l'ensemble des règles qui permettent d'exercer une activité tout en assurant la protection de la santé autant des prestataires que des clients.

Les événements rapportés par les réseaux sociaux et se rapportant au mécontentement des voyageurs suite à l'interdiction des célébrations du nouvel an dans la région du sud ouest ne sont qu'un élément du désarroi connu par les acteurs du tourisme pendant les dix derniers mois de l'année 2020.

L'année 2020 a montré toute la faiblesse de la structure touristique et de façon plus marquée en période de crise et face à l'adversité.

Pourtant les prémisses d'un tourisme domestique ont été largement et généreusement imposées dès la fermeture des frontières internationales et l'assèchement des voyages à l'étranger.

Des espoirs sont nés face au sinistre dans lequel se sont retrouvés les professionnels du tourisme et des perspectives prometteuses se sont présentées.

Les acteurs majeurs du secteur se sont, en effet, regroupés autour d'un Comité de pilotage opérationnel pour relancer l'activité suite aux effets de la pandémie du COVID-19 pour offrir des packages de qualité aux meilleurs tarifs, tant en séjours qu'en transport multimodal.

De gros efforts ont été consentis par toutes les parties au voyage touristique. Et des signes d'une dynamique étaient perceptibles quoique les résultats ont été mitigés.

Il ne suffit pas d'avoir de bons tarifs en transport et en séjours hôteliers pour que le produit touristique soit une réussite. Il faut aussi une logistique organisationnelle solide, un esprit d'anticipation sur les événements et un sens marqué des responsabilités.

Il faut également des corporations plus actives, plus dynamiques et surtout plus représentatives. Une représentativité à la mesure du défi qu'impose le développement du tourisme domestique et à la mesure de l'adversité à laquelle est confronté le secteur du tourisme.

S.S



PAR SLIMANE SEBA



Photo couverture de : Djeribia Nabil

**Tourisme**  
Revue mensuelle du tourisme  
et de l'hôtellerie éditée par Interexpo  
**magazine**

Édité par Interexpo

**Directeur de la publication**

Slimane Seba  
slimanseba@yahoo.fr

**Directrice Artistique**

Imen Mekerkeb Aberrane

**Direction Commerciale**

Malika Mansour  
Tél : 0560 08 28 15

**Ont collaboré à ce numéro**

Slimane SEBA  
Mohamed Bourad  
Zaid Zoheir  
Fatiha Aid  
Farid Haddouche  
Mohamed Bourad  
Lyes Chali  
Farid Benahmed  
Lotfi Mokrani

**Publicité - Abonnement**

Tél. / Fax : 023.13.13.46  
Mobil : 0560 08 28 15  
email : interexp@yahoofr

**Impression**

ediwane

**Distribution**

Centre : Interexpo  
Est : El Khabar



**Création, Conception  
et Réalisation**

Hay En-nour  
Bt 07 local 03, route  
de l'hôpital - Béni Messous - Alger  
Tél / Fax : 023.13.13.46  
tourismemagazine@yahoo.fr  
www.tourismemagazine-dz.com